

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOLE****SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 18 + 1 PROCURATION

L'an deux mille vingt-trois et le 28 du mois de septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, ROUCOLLE Lilian, RAMIREZ Anne-Marie, BOLASELL Claire-Marie, FEDERICO Fatiha, LACROUX Charles, LAFITTE Patrick, LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel, GERBOLES Henri

Absents ayant donné procurations : SABARDEIL Manon à COLARD Lionel

Le quorum est atteint

M. WALLEZ René a été désigné secrétaire de séance

DEL n° 09202305 : APPROBATION SUBVENTION ASSOCIATION COUNTRYDANCE SAINT-CYPRIEN

Monsieur le maire expose au conseil la demande de subvention faite par l'association COUNTRYDANCE de Saint-Cyprien.

Cette association basée sur le territoire intercommunal de la communauté Sud Roussillon a été sollicitée pour faire des démonstrations de danse country lors de la fête du cheval qui s'est déroulée le 1^{er} octobre 2023.

Il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de 150 € au profit de cette association.

Le Conseil Municipal, à la majorité de 18 voix pour et 1 voix contre des membres présents et représentés, approuve le versement d'une subvention d'un montant de 150 € à l'association Countrydance de Saint Cyprien.

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS**